Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 1 (1913)

Heft: 14

Artikel: Correspondance

Autor: S.B. / L.H.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-248658

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

nous a frappées à coups de lourds souliers, parce que le public nous avait prises pour des militantes. Lorsqu'il s'est aperçu que tel n'était pas le cas, nous avons reçu les attentions les plus polies et les excuses les plus touchantes de la part des hommes même qui avaient essayé de nous faire du mal. Nous avons enrôlé 700 « Amis du Suffrage féminin » parmi ceux qui paraissaient d'abord être nos ennemis.

Notre Parlement n'entrera en session qu'au mois de février, et ses membres voyagent à travers l'Angleterre prononçant des discours, et exposant des plans sur la question agraire et sur les conditions de logement des agriculteurs. Nous cherchons partout à avoir des entrevues avec ces membres, à faire valoir devant eux nos droits au vote, et à donner nos vues quant au logement des agriculteurs, puisque les femmes vivent dans les maisons autant et plus que les hommes! Dans les districts dont le député a voté et travaillé pour nous avec ardeur et sincérité, nous nous efforçons de maintenir son siège au Parlement, car nous nous attendons à avoir une élection générale l'année prochaine. Nous ne pouvons rien obtenir du gouvernement actuel qui n'a plus que peu de temps à vivre. C'est du prochain gouvernement que nous attendons notre droit de vote. Nos espérances sont grandes et nos cœurs inébranlables, car nous gagnons du terrain dans toutes les classes.

I. O. Ford.

CORRESPONDANCE

Nyon, le 4 novembre 1913. [1]

Peu de femmes ont lu sans émotion le poignant acticle, publié par Mlle Gourd, dans la *Gazette de Lausanne* du 12 octobre, sur les salaires féminins, ou le récit, non moins saisissant, d'une visite à l'exposition d'Anvers, organisée par la Ligue sociale d'acheteurs, qu'a donné le *Mouvement Féministe.* Nous avons peine à réaliser que la façon d'une chemise d'homme soit payée 0.17 cent. ou que l'ouvrière qui tisse de merveilleuses dentelles, vrai travail de fée, gagne parfois que 0.05 ou même 0.04 cent. l'heure.

Parmi les causes multiples qui, partout à notre époque, maintiennent si bas les salaires des ouvrières de l'aiguille, il en est une sur laquelle je voudrais attirer l'attention: cette cause, c'est la loi de l'offre et de la demande.

Si le nombre des ouvrières était moins grand, si la marchandise était moins abondante, on verrait sans tarder remonter le prix de la main-d'œuvre. Quand une profession est encombrée, il faut chercher ailleurs les moyens de gagner sa vie. Or, la carrière — féminine entre autres — du service domestique, si délaissée depuis quelques années, est plus sûre et bien plus rémunératrice que l'aiguille ne l'est pour la très grande majorité des ouvrières.

Travaillons donc de toutes nos forces à multiplier les écoles ménagères, ou plutôt à obtenir que partout les écoles primaires de filles ajoutent à leur enseignement obligatoire des leçons de cuisine et de tenue de ménage, comme cela se fait déjà dans quelques localités, à Nyon, par exemple. Peut-être, peu à peu, les jeunes filles, bien préparées à la tenue du ménage, reviendront-elles à la vocation qui les prépare le mieux à la vie des mères de famille, le service domestique. Ainsi, le nombre des ouvrières de l'aiguille diminuera et l'école ménagère contribuera indirectement, mais sûrement, à élever le taux des salaires féminins.

S. B.

Nous sommes pleinement d'accord avec notre correspondante quant à la nécessité d'un enseignement ménager obligatoire dans les écoles primaires; mais, en revanche, nous ne croyons pas du tout, comme elle, que là soit l'arme efficace contre les salaires de famine. En effet, un grand nombre des femmes travaillant à domicile sont des mères de famille, souvent chargées d'enfants, et pour lesquelles ce travail, si mal payé soit-il, est de ce fait l'unique gagne-pain possible. D'autres n'ont pas la santé voulue pour le métier souvent fatigant de domestique; bref, tous les économistes ont reconnu que les causes du travail à domicile sont si complexes et si multiples qu'il ne peut être question, ni de le supprimer, ni de diminuer le nombre de ceux qui s'y livrent, mais uniquement d'en améliorer les conditions. *(Réd.)*

[1] La publication de cette lettre a dû être retardée, faute de place.

* * *

Zurich, le 26 novembre 1913.

Mademoiselle,

Permettez-nous ces mots sur le sujet de « l'Enquête », pour rectifier plusieurs inexactitudes dans l'article du numéro 13 du *Mouvement Féministe.*

Il a été dit et répété expressément que, *si possible*, on tâcherait de publier, à temps pour l'Exposition de Berne, les résultats de l'Enquête; jamais il ne s'est agi d'une *décision* prise à cet égard. Il semble un peu étrange que l'auteur de l'article mentionné admette de légèreté de cœur que la « Commission d'Enquête » soit composée de personnes si absolument incapables et peu consciencieuses, pour vouloir présenter une œuvre contenant toutes les fautes que l'article lui adjuge: généralisation hâtive de cas uniques, gaspillage inutile des fonds de l'Alliance, etc. Il aurait été facile d'obtenir des détails avant de lancer ces suppositions, et de s'orienter sur les méthodes suivies pour obtenir les résultats, sur le grand rôle que l'action personnelle a tenu, etc., et de donner quelques notions exactes, au lieu de « suppositions ». Sans doute, cela aurait mieux servi notre cause commune, et rien n'aurait été plus naturel et plus facile que de s'entendre et d'éclaircir ces vues incorrectes et, bien sûr, pas fondées.

Il n'est pas l'usage, dans notre pays, que l'Etat se charge d'enquêtes de ce genre; et seulement *si* cela était le cas, on pourrait attendre que les résultats fussent *complets:* (par exemple, les enquêtes regardant le nombre de la population, etc.). Dans notre enquête, — et cela au dire de personnages compétents, — il est absolument vrai que la prolongation *illimitée* du délai fixé pour la finir ne la rendrait pas plus complète, — mais contribuerait tout au plus à effacer les contours exacts que l'on pourrait gagner par un travail mené à fin dans un espace de temps déterminé.

Quant au nombre des questionnaires remplis, il n'est pas justifié non plus de parler de « quelques centaines ». Il s'agit d'environ *5000*, et nous espérons bien voir ce chiffre s'élever encore, vu le délai prolongé, qui fut aussi déjà mentionné à la réunion de l'Alliance.

...*S.*

Nous tenons d'abord à assurer notre correspondante que si, à l'Assemblée de Zurich comme dans le *Mouvement Féministe*, nous avons exprimé le regret que l'enquête dût être menée trop rapidement, ce n'est nullement par défiance à l'égard des membres de la Commission chargée de ce travail, dont nous connaissons de très près la compétence et la conscience. Nous n'avons pas non plus, ainsi qu'on nous le reproche, demandé une prolongation *illimitée* de délai, mais un délai qui ne tînt pas compte des obligations imposées par la nécessité d'exposer à Berne, des personnes très qualifiées, aussi bien étrangères que suisses, étant pleinement d'accord avec nous qu'une enquête de ce genre ne peut se faire en quelques mois, si elle doit donner des résultats probants. Et nous estimons encore que mieux vaut point d'enquête du tout, qu'une enquête incomplète, donc insuffisante. — D'autre part, nous déclarons à notre correspondante que nous n'avons pas l'habitude de lancer des suppositions à l'aventure, et que les détails que nous avons donnés sont des faits précis que nous tenons d'enquêteuses elles-mêmes. Nous avons trop le respect de nos lecteurs et de notre journal pour laisser passer cette accusation sans protester vivement contre ce qu'elle a d'injustifié et de désobligeant. *(Réd.)*

* * *

Sonvilier, 29 novembre 1913.

Mademoiselle,

Vous nous demandez, pour votre journal, des nouvelles de notre groupe. Vous savez qu'il vient de naître, grâce à l'initiative des suffragistes de la Chaux-de-Fonds; il ne compte encore qu'une cinquantaine de membres et n'a pas transformé notre village. Car c'est ce que nos adversaires nous demandent; ils exigent que nous leur fournis-

sions tout de suite des preuves palpables et tangibles de la nécessité qu'il y avait de fonder un groupe féministe. « A quoi cela servira-t-il? Y aura-t-il moins de mauvais ménages, moins de jeunes filles trompées, moins de mégères, moins de divorces, plus de paix, plus d'entente, plus d'amour, plus de justice? Voilà un an que vous existez, vous êtes cinquante, qu'avez-vous fait? » Le monde est impatient; il est vrai que la vie nous entraîne, rapide, et que nous ne pouvons plus perdre des mois et des ans à réfléchir, à peser le pour et le contre, à nous constituer; il faut travailler. Nous avons donc quelque peu travaillé, et pour notre début, nous avons remporté une belle... défaite! Sur notre initiative, une pétition de 300 femmes du village fut présentée à notre Conseil municipal et soumise à l'Assemblée; elle demandait la fermeture des auberges à 11 heures du soir au lieu de minuit. Les intéressés avaient convoqué le ban et l'arrière-ban de leurs amis, la politique joua son rôle, — la politique de café, — et notre pétition échoua lamentablement. Qu'importe, d'ailleurs ? la victoire ne tardera pas ; l'expérience ne fut pas inutile ; elle nous a montré que l'alcoolisme n'est pas mort, dans notre village, que la politique doit être transformée et que les suffragistes seuls la transformeront. C'est ce que vous nous avez rappelé, Mademoiselle la rédactrice, dans la très intéressante causerie que vous nous avez faite l'autre jeudi. Nous vous sommes reconnaissants de tout ce que vous nous avez appris; nous comprenons la beauté et la grandeur de l'idéal qui nous anime: permettre à la femme d'épanouir tout son être, de donner toute sa mesure, de devenir l'associée, la collaboratrice de l'homme, pour assujettir la terre à la Justice! Nous comprenons aussi toute la culture intellectuelle et morale que doit conquérir le suffragiste convaincu. Notre groupe n'a qu'à qu'à se mettre à la besogne avec énergie et fidélité.

Nous comptons que vous reviendrez bientôt à Sonvilier, et vous envoyons, Mademoiselle, nos respectueuses salutations.

Pour le Groupe de Sonvilier: L. H.

Nous assurons nos amis de Sonvilier que leur groupe est, proportionnellement à la population, bien plus nombreux que nos Associations vaudoise ou genevoise. Il est actif, il est convaincu, et nous sommes certaine, après avoir passé quelques heures à Sonvilier, que le succès de nos idées sera plus rapide là-bas que chez nous. *(Réd.)*

NOTRE BIBLIOTHÈQUE

Madeleine Pelletier, docteur en médecine. *L'Education féministe des Filles.* (1 broch. M. Giard et E. Brière, édit., Paris.)

L'auteur de ce bref exposé d'un plan d'éducation féministe des filles le divise en quatre chapitres: Valeur de l'éducation; Formation du corps et du caractère; Education intellectuelle; Education sexuelle. Chacun de ces chapitres contient, à côté d'aperçus intéressants sur les devoirs de l'éducatrice moderne devant la situation nouvelle que se crée peu à peu la femme, quelques exagérations qui risqueraient d'éveiller un peu de méfiance, si le lecteur attentif ne savait dégager et retenir beaucoup d'indications de valeur: importance de l'éducation sociale en face de l'éducation individuelle; enseignement féministe à tirer de l'histoire et de la littérature; choix de lectures, de modèles historiques ou légendaires, héros d'un idéal ou martyrs d'une idée; ou encore conseils sur l'impartialité à maintenir entre petits garçons et petites filles dès leur bas âge, encouragement à l'endurance devant la douleur physique, à la lutte contre la peur; éducation de l'initiative; enfin nécessité pour toute jeune fille, riche ou pauvre, d'avoir une carrière, et d'apprendre progressivement à connaître les réalités de la vie. D'accord avec Mme Pelletier sur la plupart des principes, nous ferons des réserves sur certains modes d'application pratique qu'elle conseille: nous ne proscrirons pas les poupées pour les remplacer par des jouets militaires; nous n'habillerons pas nos petites filles en garçons, ni ne leur choisirons des noms communs aux deux sexes; nous ne munirons pas nos fillettes, en courses à bicyclette, d'un revolver dont elles auront appris à se servir; et nous ne promènerons pas nos jeunes filles, de nuit, dans les plus tristes quartiers de nos villes, pour les instruire *de visu* sur ce qui s'y passe! En revanche, nous souscrirons pleinement à des assertions comme celles-ci: « Faire réfléchir, tout l'enseignement est là. » « Le désir de s'élever incite à l'effort. » « L'éducation a sa fin en elle-même, et elle doit durer toute la vie. » M. G.

Mmes Lasserre et Grandjean. *L'Etude du Verbe.* (1 vol. Jullien. Genève, 1913; 2 fr. 50.)

Ce printemps, sous les auspices de la Société de l'Enseignement libre, Mmes Lasserre et Grandjean, dans une conférence des plus intéressantes, nous présentaient la méthode du Père Girard dans l'enseignement du français, et nous disaient comment elles se proposaient d'en faire une application moderne correspondant à nos besoins actuels. C'est maintenant chose faite, du moins en partie, et nous sommes heureuses d'annoncer la publication de *l'Etude du Verbe.* Ce livre, résultat de longues et sérieuses expériences, composé avec clarté, précision et méthode, est appelé à rendre les plus grands services dans l'enseignement secondaire. Des manuels sur l'étude du verbe — formes, emploi — existent déjà en grand nombre, il est vrai. Mais ce qui fait le mérite de ce travail, c'est l'esprit dans lequel il a été conçu et la nouveauté de sa méthode. Ainsi, plus de tableaux fastidieux, — si ce n'est à la fin, à titre de récapitulation, — mais un enseignement vivant, gradué, où chaque difficulté vient à son moment, tout naturellement, et, partant, n'est presque plus une difficulté. Les verbes sont enseignés par temps, ceux-ci venant l'un après l'autre, d'abord comme forme, puis comme emploi, avec de nombreux travaux pratiques de composition. — La place nous manque pour étudier l'œuvre en détail comme elle le mériterait; pourtant, nous nous en voudrions de ne pas signaler, comme parties originales, les idées relatives de temps, le second futur et la disposition du subjonctif, et, ce qui nous a particulièrement plu, les exemples, leur valeur éducative (histoire générale, morale, histoire naturelle, quelques faits de notre histoire et de notre géographie nationales) et le choix judicieux des exemples littéraires qui font du livre un excellent instrument pour l'éducation du goût littéraire.

Au point de vue typographique, le livre se présente bien; le même esprit de méthode a présidé à son arrangement et à son impression. C'est un plaisir que de le manier et de s'en servir. Aussi nous félicitons sincèrement Mmes Lasserre et Grandjean du grand travail qu'elles viennent d'accomplir, et nous espérons que *l'Etude du Verbe* sera bientôt suivie d'une étude complète de la grammaire et de la syntaxe françaises. M. M.

* * *

Mlle A. Mayor. *La Tutelle féminine.* Publié par l'Association du Sou pour le Relèvement moral. Genève et Lausanne, 1913. 1 broch., 10 centimes.

Voilà près de deux ans que le nouveau Code civil suisse est entré en vigueur, et beaucoup de personnes ignorent encore le très grand progrès qu'il a réalisé, entre beaucoup d'autres, en conférant aux femmes le droit d'exercer la tutelle au même titre que les hommes. Non seulement, quand le père vient à manquer, la mère exerce la puissance paternelle à l'égard de ses enfants mineurs, sans qu'aucune autorité ait à intervenir; mais une femme peut maintenant, aussi bien qu'un homme, être nommée tutrice d'orphelins, d'enfants moralement abandonnés, ou dont les parents ont été déchus de la puissance paternelle, d'enfants illégitimes dont la mère n'a pas été jugée capable par l'autorité tutélaire d'exercer la puissance paternelle, ou encore de majeurs interdits (femmes vicieuses, détenues, etc.). C'est un champ immense ouvert là à l'activité féminine, un travail dans lequel toutes les qualités éducatives et morales, tous les instincts maternels que contient le cœur de toute femme peuvent merveilleusement s'épanouir. Aussi était-on en droit de s'attendre à ce qu'un grand nombre de femmes se fissent inscrire comme tutrices, et a-t-on été un peu déçu, quand, malgré les conférences, les circulaires, les appels des Unions des Femmes, des Amies de la Jeune Fille, quelques-unes seulement se sont présentées.

Pourquoi donc? Evidemment, beaucoup de femmes n'avaient pas compris ce que l'on attendait d'elles; d'autres s'étaient laissées effrayer par les responsabilités, le fait de dépendre d'une autorité judiciaire; d'autres encore s'étaient représenté que la tutelle entraînerait pour elles des charges financières... Il devenait dès lors nécessaire de persuader les unes, de rassurer les autres, de populariser les dispositions nouvelles; et c'est ce que fait admirablement la petite brochure que nous avons sous les yeux. Très simplement, très clairement, elle expose les cas de tutelles, donne les explications voulues, et sans déclamation, met sur le cœur de toute femme qui le peut de se faire inscrire comme tutrice. Il faut féliciter l'Association du Sou de l'avoir éditée, et Mlle Mayor de l'avoir écrite. Il faut la répandre